



Département  
des Landes

2025

# Charte graphique

Version **22/10/2025**

# Introduction

LA PRÉSENTE CHARTE GRAPHIQUE S'INSCRIT DANS LE RENOUVELLEMENT DES PRINCIPES DE COMMUNICATION DU DÉPARTEMENT DES LANDES.

Elle vise à renforcer la lisibilité, la cohérence et l'identité visuelle du Département. Face aux besoins des citoyens de mieux identifier et comprendre l'action publique locale, cette charte favorise une communication plus simple, claire et cohérente.

CETTE CHARTE RÉPOND À TROIS OBJECTIFS :

→ **Valoriser** l'identité visuelle du Département des Landes à travers des éléments représentatifs de son patrimoine et de son ancrage territorial.

→ **Moderniser et harmoniser** l'identité visuelle pour s'adapter aux nouveaux usages et supports de communication.

→ **Faciliter** la compréhension des actions départementales grâce à des codes graphiques simples et clairs, rapprochant l'action publique des citoyens.

# Sommaire

<b>Fondamentaux</b>	<b>La composition pas à pas</b>	<b>Mise en application</b>
<b>5 Logotype</b> 6 Principes 7 Bloc marque 8 Monochrome 9 Règles d'application 10 Tailles minimales 11 Interdits 12 Principes entités satellites	<b>24 Le système graphique</b> 24 Vertical 25 Horizontal	<b>34 Structure des documents</b> 35 Format A4 37 Format 10 x 21 cm 39 Format carré
<b>13 Typographies</b> 13 Générique 15 Bureautique 17 Récapitulatif usages	<b>26 1. Choisir un visuel</b> <b>27 2. Placer le logo XL</b> <b>28 3. Personnaliser la barrette</b> <b>29 4. Insérer le texte</b> <b>30 5. Concevoir le bas de page</b>	<b>41 Édition</b> 42 Flyer 42 Affiche 43 Dépliants 43 2 volets 44 3 volets 45 Carré
<b>18 Couleurs</b> 18 Principales 19 Secondaires	<b>31 6. Agencer les pages intérieures</b> <b>32 7. Et pour une dernière de couverture</b>	46 Communiqué de presse 47 Dossier de presse 48 Carte postale 48 Marque-page 49 Cas spécifiques
<b>20 Pictogrammes</b>		<b>51 Papeterie</b> 52 Carte de visite 52 Carte de correspondance 52 Papier en-tête - Modèle de courrier
<b>21 Signature de communication</b> 22 Interdits		53 Carton d'invitation 54 Enveloppes
		<b>55 Bureautique</b> 56 Présentation PowerPoint
		<b>57 Digital</b> 58 Invitation mail 59 Vidéo
		60 Réseaux sociaux 60 Format story 60 Format publication
		<b>61 Signalétique</b> 62 Kakémonos 64 Panneaux
		<b>65 Textiles et goodies</b> 66 Textiles 67 Goodies

# Fondamentaux

## Logotype



## Logotype • Principes

Ce logotype constitue la signature de référence du département.  
Il est composé de deux éléments indissociables :  
- un emblème XL ;  
- la dénomination "Département des Landes"

### → Logotype vertical

Cette version doit être utilisée de manière **prioritaire**. La dénomination "Département des Landes" est alignée verticalement avec le "L" de l'emblème.

### → Logotype horizontal

Cette version est utilisée **exceptionnellement** quand l'espace dédié à la signature ne permet pas d'accueillir la version verticale du logotype (partenariat, sponsoring...) ou pour des utilisations à taille réduite. La dénomination "Département des Landes" est alignée horizontalement avec la base du "L" de l'emblème.

### Logotype vertical



### À NOTER

Le logotype doit toujours être intégré dans un cartouche blanc pour assurer la cohérence visuelle et la clarté de son identité graphique.



**Département  
des Landes**

→ Police **Museo 700**

## Logotype • Bloc marque

Pour garantir sa **reconnaissance** et la force de son identité, le logotype doit toujours être utilisé sur un fond blanc. Cette règle assure une **visibilité optimale** et préserve l'intégrité de ses éléments graphiques, sans altérer ses couleurs ni sa lisibilité.

Sur un fond de couleur ou une image, le logotype doit apparaître avec un cartouche blanc délimitant son **périmètre de protection**. Ce cartouche garantit un contraste suffisant avec l'arrière-plan, assurant ainsi sa **clarté** et son **impact visuel**.

Un **espace minimal** autour du logotype est essentiel, sans aucun élément graphique, texte ou image pouvant nuire à sa lecture. Cet **espace de respiration** renforce sa présence dans toutes les applications, numériques ou imprimées.

Toute modification du logotype, de ses couleurs, proportions ou de son périmètre de protection est **interdite** pour préserver la cohérence de l'identité visuelle du Département des Landes.

### Générique Sur fond blanc



### Sur un fond de couleur.



### Sur un fond d'image.

## Logotype • Monochrome

Le logo monochrome peut être utilisé en noir et en blanc.

Le logo monochrome doit être utilisé sans réserve blanche afin de préserver son intégration harmonieuse sur tous les supports et garantir une cohérence visuelle optimale.



Sur un fond de couleur.



### ! À NOTER

Les logotypes monochromes ne s'utilisent qu'à titre exceptionnel : Habillage vidéo, la papeterie (enveloppes), les goodies, le textile promotionnel et la signature de communication.

Sur un fond d'image.



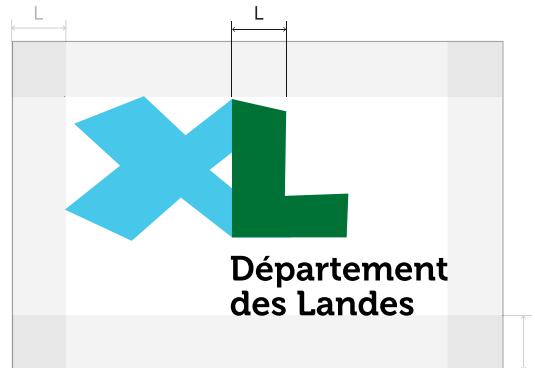
## Logotype • Règles d'application

### Zone de protection

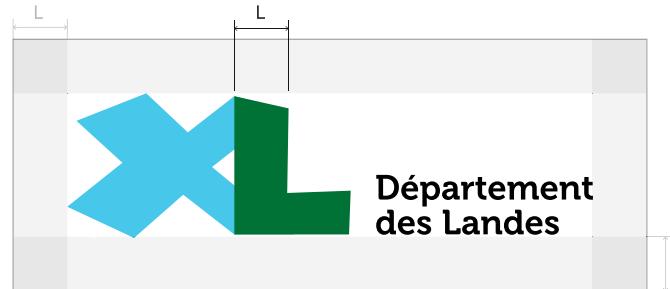
Un périmètre de protection doit être respecté pour préserver la bonne lisibilité du logotype par rapport à un texte ou un bord de page.

La largeur de la hampe du "L" de l'emblème définit les dimensions de ce périmètre.

### Logotype vertical



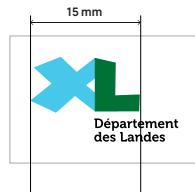
### Logotype horizontal



## Logotype • Tailles Minimales

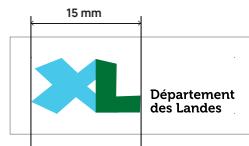
### Logotype vertical

La taille minimale d'utilisation est mesurée par la largeur de l'emblème "XL" : elle ne doit pas être inférieure à 15 mm.



### Logotype horizontal

La taille minimale d'utilisation est mesurée par la largeur de l'emblème "XL" : elle ne doit pas être inférieure à 15 mm.



## Logotype • Les Interdits

Le logotype ne doit pas être modifié.  
Les exemples ci-contre montrent  
quelques erreurs à éviter.



Pas de changement  
dans les proportions.



Pas de modification  
de couleurs.



Pas de changement  
de typographie.



Pas d'utilisation sur fond  
de couleur dans le cartouche.



Pas de modification  
de la composition.



Pas d'adjonction  
d'un élément graphique.



Pas de déformation.

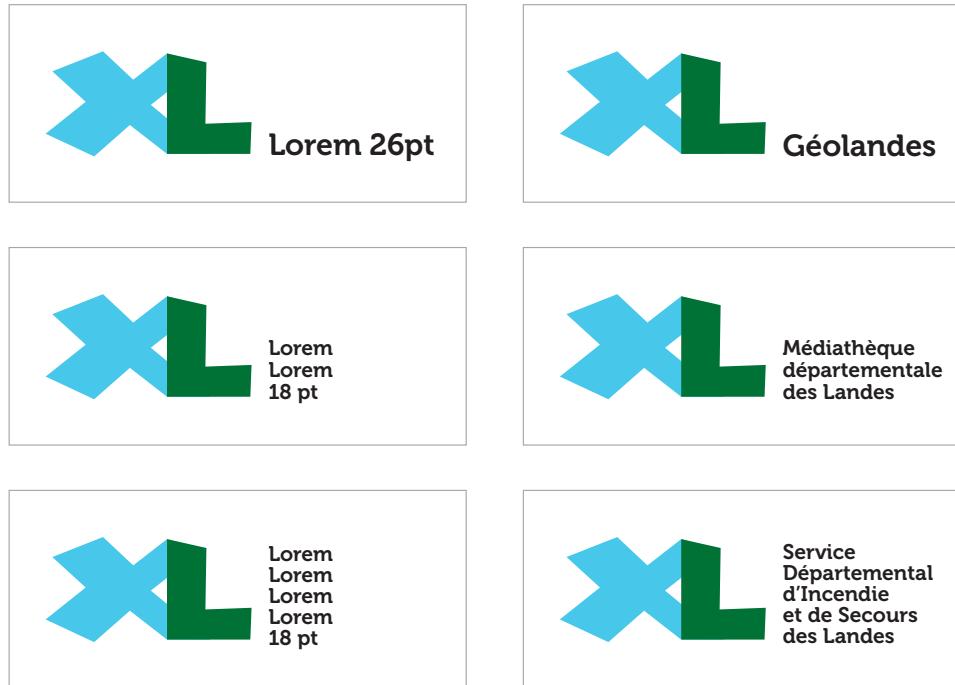


Pas d'utilisation sur fond  
d'image dans le cartouche.

## Logotype • Principes entités satellites

Les entités satellites (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales, Maison Landaise des Personnes Handicapées, Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes, Géolandes, Médiathèque départementale des Landes) utilisent un principe de construction identique à celui du logotype "Département des Landes" **de préférence** dans sa version horizontale.

Suivant la longueur de leur nom, 2 compositions sont prévues.  
La taille de caractères corps 26 pour une seule ligne, corps 18 de 2 à 5 lignes.  
La dernière ligne de la dénomination est alignée horizontalement avec la base du "L" de l'emblème.



**Département des Landes**

Hôtel du Département  
23, rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan Cedex

Tél : 05 58 05 40 35  
mail : [communication@landes.fr](mailto:communication@landes.fr)

**landes.fr**